

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENÇA**

Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°35 -2018

Nombre de Conseillers
En exercice: 9
Présents : 7
Pouvoir :

Séance du Jeudi 02 août 2018



L'an deux mille dix-huit et le jeudi 02 août, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 juillet s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: Rémi COSTORIER. Jean Pierre NOMIUS. Noëlle STEFANI. Danielle BLANC. Gérard MEYSSONNIER. Pierre POUILLARD. Joël ROBERT

Absent non excusé : Jean Claude FAURE

Absents excusés : Céline TRUCH

Secrétaire de séance : Pierre POUILLARD

Objet : avenant n°2 convention Syme travaux Foureyssasse

Le Maire rappelle aux membres présents le projet l'extension souterraine et aérienne de l'alimentation électrique de la station de pompage de Foureyssasse ; suite à de nouvelles données l'extension se ferait uniquement en souterrain.

De ce fait la participation financière communale est de 36 400 €.

Le Maire propose de signer cet avenant avec la nouvelle proposition du SYME.

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- Accepte la proposition de son Maire,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant AU 17110av2

Le maire
Rémi COSTORIER

